Image not found or type unknown

caution et mise en cause des prêts

Par **deldup**, le **25/09/2019** à **11:37**

bonjour

nous sommes actuellement en procédure collective et nous sommes cautions mon époux et moi de prêts et découverts sur notre société SARL.

un conseillé financier peut il nous permettre de lever nos cautions personnelles s'il nous présente un dossier qui déboute les taux d'intérêts et agios des banques sur ces dits prêts ? celles ci sont elles défendables si le banquier a fraudé déjà sur les taux ?

est il préférable de faire de telles analyses avant d'en arriver à la fin de l'observation ou peut on atteindre le même objectif avec un avocat ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés